

Project title: **CO**nsortium **PRO**fessionnel pour la **MO**Bilité 2030

Project reference number: **2019-1-FR01-KA102-061465**

Call Code: **COPROMOB APPEL 1\_TRIS**

## **Offres d'attribution des programmes d'alternance école-entreprise à l'étranger financés par le programme Erasmus+.**

Le lycée ARISTIDE MAILLOL et ALFMED soutiennent, dans le cadre du programme Erasmus+, le projet COPROMOB2030 qui permet que des programmes d'alternance école-entreprise puissent s'effectuer dans un autre pays de l'Union Européenne, dans l'objectif de:

- **Offrir** aux étudiants issus de l'enseignement secondaire supérieur l'opportunité d'acquérir des compétences techniques et professionnelles à travers des missions répondant aux besoins territoriaux en matière de compétences, afin d'améliorer leur employabilité à la fin des études.
- **Créer des méthodes** pédagogiques modernes qui mettront l'accent sur l'alternance et en élargiront la portée à travers la mobilité à l'étranger, afin de développer les compétences professionnelles requises sur le marché du travail actuel.
- **Promouvoir** un système de développement cohérent qui réunira différents acteurs dans une unique tour de contrôle pour faire en sorte que la mobilité devienne la règle et non plus l'exception pour les étudiants, tel que cela est indiqué dans les lignes directrices de l'Union Européenne.

Le présent appel à candidature met à disposition **10** bourses de mobilité pour la réalisation d'un stage de formation à l'étranger d'une durée de cinq semaines au cours de la période indicative allant du 2/05/2021 au 22/06/2021 (37 Jours)

**Date limite pour le dépôt des candidatures:**

**29/01/2021**

**à 18:00**

In collaboration with:



## Art. 1 - REQUÊTE FORMELLE POUR L'ADMISSION

Peuvent candidater les étudiants inscrits en quatrième année dans les domaines professionnels prévus par le présent appel à sélection à l'article 13.

Peuvent présenter une demande de participation au projet, les étudiants qui à la date d'expiration de l'appel à candidature, auront satisfait les exigences suivantes:

- Etre inscrit en quatrième année d'un parcours d'études lié aux formations prévues à l'article 13, dans un Lycée de l'enseignement secondaire supérieur parmi celles listées à l'article 13.
- Avoir au moins 16 ans
- Etre citoyen français résidant en France, ou citoyen d'un Etat membre de l'Union Européenne résidant légalement en France, ou être citoyen d'un Etat non membre de l'Union Européenne séjournant régulièrement en France.
- Avoir des papiers qui permettent l'émigration (carte d'identité ou passeport pour les citoyens européens, passeport et permis de séjour pour les citoyens extracommunautaires) ;
- Ne pas avoir participé à d'autres actions de mobilité (par exemple Erasmus+ ou Léonard de Vinci, mesure Mobilité - IVT) dans le cadre du même cursus de formation;
- Connaître les bases de la langue de travail prévue dans le pays d'accueil ou l'anglais comme langue de communication. Il n'est pas nécessaire de fournir un quelconque type de document attestant de la compétence linguistique, celle-ci sera constatée lors de l'entretien individuel au cours de la phase de sélection.

## Art. 2 - MODALITES ET DELAIS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Les demandes de participation devront être présentées sous **forme digitale** en remplissant le [formulaire de candidature](#) **en ligne** sur le site [Movigeneration.net](http://Movigeneration.net) avant le **29/01/2021 à 18h00**.

Aucun motif à caractère personnel ou technique ne permettra la recevabilité des candidatures parvenues au-delà de l'heure et du jour indiqués. Par conséquent nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier jour pour déposer votre candidature, évitant ainsi les éventuels problèmes liés à la saturation du système.

**Instructions pour le remplissage du formulaire de candidature en ligne:**

A: Code d'appel à candidature: COPROMOB APPEL 1\_TRIS

B: Les documents joints ne peuvent excéder 10MB chacun.

C: La vidéo jointe ne peut excéder 100MB.

D: Les documents et la vidéo doivent être au format indiqué à l'article 3 et nommés conformément au formulaire en ligne.

E: La sauvegarde du formulaire en cours étant impossible, nous vous conseillons de rédiger les réponses dans un document Word et de les reporter ensuite, en copier/coller, dans le formulaire en ligne.

F: Une fois envoyée, la candidature n'est plus modifiable.

G: Vous recevrez, à l'adresse e-mail indiquée dans le formulaire de candidature, un e-mail de confirmation (si vous ne recevez pas cet e-mail, nous vous recommandons de vérifier également votre dossier *courrier indésirable*). En cas de non réception, veuillez contacter [mg@movinggeneration.net](mailto:mg@movinggeneration.net) pour vérifier que votre candidature a bien été réceptionnée.

### Art. 3 - DOCUMENTS REQUIS POUR LA CANDIDATURE

Attention: pour accéder au formulaire de candidature, il est nécessaire de vous connecter à **une adresse e-mail Gmail** (via ce [lien](#)). Si vous ne possédez pas compte Gmail il est possible de **le créer [ici](#)**.

#### Les documents requis pour participer au projet sont les suivants:

1. **Formulaire de Candidature (Application form online):** à remplir sur le site [www.movinggeneration.net](http://www.movinggeneration.net) dans la section Offres, projet COPROMOB (lien [ici](#)). Le formulaire doit être complété intégralement et de manière exhaustive en langue anglaise. Comme confirmation de l'envoi, Vous recevrez, à l'adresse e-mail de confirmation.
2. **Curriculum Vitae** au format européen (<https://europass.cedefop.europa.eu/editors/it/cv/compose>) **en langue anglaise**, avec le nom exact de la formation que vous suivez, vos compétences, vos expériences et une photo. Le fichier devra s'intituler comme suit:  
**Nom\_Prénom\_CV** (en format PDF, dimensions max 10MB)

*Les curriculum vitae doivent contenir la mention suivante: "J'autorise le traitement de mes données personnelles conformément au D. Lgs. 196/2003"*

3. **La numérisation** de pièces d'identité en cours de validité (document unique contenant la carte d'identité, (le passeport et le permis de séjour pour les jeunes hors UE et la carte européenne d'assurance maladie). Le fichier devra s'intituler comme suit:

**Nom\_Prenom\_ID<sup>1</sup>** (au format PDF, dimensions max 10MB)

4. **Vidéo de présentation** d'une durée maximale de 60 secondes. La vidéo devra être individuelle et chaque étudiant devra répondre en langue anglaise à la question «*Pourquoi aimeriez-vous participer et quelles tâches aimeriez-vous accomplir dans votre entreprise d'accueil à l'étranger.* » Le fichier devra s'intituler comme suit:

**Nom\_Prénom\_video** (au format mp4, mov, avi, dimensions max 100MB)

Pour convertir la vidéo dans un des formats requis, il est possible d'utiliser des convertisseurs en ligne comme [Online Convert](#)

#### Art.4 - COMPLEMENTS ET IRRECEVABILITÉ

Le lycée ARISTIDE MAILLOL et ALFMED se réservent le droit de demander d'éventuels compléments relatifs aux déclarations et aux documents présentés pour la participation à l'appel à candidature.

Les demandes de complément seront exclusivement adressées par messagerie électronique à l'adresse indiquée dans le formulaire de candidature. L'absence de réponse au-delà de 2 jours ouvrés à compter de l'envoi desdites notifications entraînera le rejet de la candidature.

Le lycée ARISTIDE MAILLOL et ALFMED n'assument aucune responsabilité liée aux retards ou à l'absence de réception dus à des dysfonctionnements télématiques ou à d'autres causes non imputables au consortium.

#### **Ne seront pas étudiées les candidatures qui présenteront l'un des points suivants:**

- défaut de dépôt des documents digitaux ou d'une partie de ceux-ci ;
- défaut de dépôt des documents digitaux ou d'une partie de ceux-ci dans le délai indiqué ;
- manquement à une ou plusieurs exigences formelles d'admission au projet (art.1)
- Absence de consentement au traitement des données personnelles dans le formulaire en ligne.

---

<sup>1</sup> Toutes les données personnelles transmises par le candidat dans le cadre de la demande de participation à la sélection, en vertu du décret législatif D.Lgs. 196/2003, seront exclusivement traitées aux fins de la gestion de la présente procédure.

Le Lycée ARISTIDE MAILLOL et ALFMED se réservent la possibilité de procéder aux contrôles adéquats, ainsi qu'à des sondages, relatifs à la véracité des déclarations faites. Il convient de rappeler qu'en cas de falsification d'actes ou de déclaration mensongère, se verront appliquées les sanctions pénales prévues en vertu de l'article 76 du D.P.R. n.445/2000 et ses modifications et ajouts successifs.

## Art. 5 - MODALITES ET CRITERES DE SELECTION

La sélection des candidats aura lieu comme suit : les étudiants qui répondent aux exigences formelles (art.1) doivent soumettre leur candidature en ligne via le formulaire de candidature disponible sur le site [www.movingeneration.net](http://www.movingeneration.net) avec tous les documents demandés (art. 3) dans le délai de l'appel (art.2).

L'évaluation des étudiants sera divisée en deux parties et sera effectuée comme suit:

### 1. PHASE 1 - Présélection automatique

Chaque candidat obtiendra une note automatique (de 0 à 50 points) qui dépend des réponses données dans le formulaire de candidature.

Afin de garantir un accès juste et égal à tout établissement d'enseignement partenaire du consortium, 20 candidats seront admis et subdivisés comme suit :

- 2 candidats de chaque école, parmi les écoles énumérées à l'art.14, avec la note la plus élevée;
- 12 candidats, parmi ceux qui n'ont pas été sélectionnés précédemment, avec la note la plus élevée dans l'ensemble.

Si l'une des écoles compte moins de 2 candidats, les subventions restantes seront attribuées aux autres candidats suivant exclusivement les critères de la note la plus élevée (et non les critères proportionnels).



En cas de score égal, la priorité sera donnée aux étudiants qui n'ont pas encore participé à d'autres expériences similaires dans le cadre du programme Erasmus+. Si cela encore se traduit par des notes égales, la priorité sera accordée au candidat le plus âgé.

## 2. PHASE 2 : Sélection

À cette étape, les formulaires de candidature des étudiants et les vidéos de motivation seront évalués; chaque demande recevra une note de 0 à 50 points, divisée comme suit :

De 0 à 25 points selon la communication, c'est-à-dire le niveau d'anglais, la clarté de l'exposition, la facilité d'utilisation de la vidéo motivationnelle, le respect des instructions, les aptitudes à parler et à écrire et le vocabulaire employé.

De 0 à 25 points en fonction de la motivation de l'étudiant (clarté et pertinence de la motivation exprimée, attentes conformes à son propre profil et au projet).

Lors de l'évaluation des candidatures, la notation est à la discrétion des évaluateurs quant aux compétences linguistiques et à la motivation exprimée à travers la vidéo et le formulaire de candidature.

**N.B.** : Dans le cas où deux ou plusieurs élèves de la même école émettent des énoncés très similaires en termes de forme et de contenu dans les vidéos de motivation et les formulaires de candidature, un supplément sera nécessaire. Le supplément doit être envoyé dans le délai spécifié à l'art.4, sinon la note correspondant à la motivation ou à la communication sera zéro.

Chaque postulant peut obtenir les résultats suivants :

### 1. **ADMISSION**

Tous les candidats ayant une note supérieure ou égale à 50 sur 100 s'avèrent admissibles.

### 2. **ADMIS**

Les candidats ayant obtenu les notes les plus élevées, seront admis (à l'exclusion des candidats évalués comme non admissibles)



En cas de score égal, la priorité sera donnée aux étudiants qui n'ont pas encore participé à d'autres expériences similaires dans le cadre du programme Erasmus+. Si cela encore se traduit par des notes égales, la priorité sera accordée au candidat le plus âgé.

### 3. RECEVABLE, MAIS PAS ADMIS

Chaque candidat ayant une note supérieure ou égale à 50 sur 100 mais sans faire partie des premiers candidats pour chaque lycée s'avérera recevable et non admis (liste de réserve), c'est-à-dire qu'il/elle ne recevra pas la subvention, comme le prévoit l'art. 5.2 de cet appel. Si l'un des candidats gagnants renonce, il/elle remplacera cette personne et obtiendra la subvention (voir art.6).

### 4. NON ADMISSIBLES

Tous les candidats qui ont obtenus une note inférieure à 50 sur 100 au cours de la phase 2 sera considéré comme non admissible.

### 5. NON ADMIS À LA PHASE 2

Tout autre candidat qui n'a pas été évalué au cours de la deuxième phase de sélection, conformément à l'art.4 du présent appel à candidatures.

## Art. 6 - PUBLICATION DES RÉSULTATS ET DÉPENSES

Les résultats des sélections seront publiés sur **[www.movingeneration.net](http://www.movingeneration.net)**. Les résultats comprendront la liste des candidats admis et recevables (gagnants et réserves), la liste des candidats qui se sont révélés non admissibles et enfin la liste des candidats non admis à la phase 2.

Les gagnants ont 7 jours ouvrables pour accepter la bourse de stage à l'étranger

Dans le cas où l'un des gagnants **renonce** et/ou n'accepte pas la subvention, la liste de réserve sera utilisée pour sélectionner le candidat suivant. Selon la liste de réserve, le candidat ayant la note la plus élevée de la même école sera sélectionné (à l'exclusion des demandeurs NON ADMISSIBLES).



Dans le cas où l'école n'a pas de liste de réserve, la subvention sera attribuée au candidat ayant la note la plus élevée (recevable mais pas admis) parmi les autres écoles.

Si tous les candidats admis à la phase 2 s'avèrent soit admis soit non admissibles et s'il y a encore des subventions disponibles, Uniser Soc. Coop. et [le demandeur] se réservent le droit d'évaluer le ou les candidats ayant obtenu la note la plus élevée qui ont été/n'ont pas été admis à la phase 2 de la sélection.

## Art. 7 - COÛTS COUVERTS PAR LE PROJET

Les bourses Erasmus+ dont bénéficieront les étudiants sélectionnés comprennent les coûts suivants :

- Logement durant les 5 semaines de stage à l'étranger;
- Voyage aller et retour dans le pays où se déroulera le stage;
- Préparation interculturelle et pédagogique avant le départ à l'étranger;
- Couverture d'assurance RCT et accidents sur le lieu de travail pour 5 semaines de stage à l'étranger;
- Tutorat durant toute la durée du projet et soutien dans l'exécution des procédures administratives et l'organisation logistique durant le séjour à l'étranger.
- Online Linguistic Support

L'organisme porteur du projet se charge pleinement de l'organisation et le suivi des toutes les phases de conception en veillant, à travers le partenariat local et transnational, à la concrétisation des objectifs fixés. L'organisme porteur du projet se charge également de la gestion financière, concernant les entités situées à l'étranger des montants dus (le cas échéant) pour les dépenses de nourriture, de logement et d'achat direct des titres de voyage pour les participants.

*Le projet ne prévoit pas de transfert direct d'argent de l'organisme porteur du projet aux bénéficiaires, l'organisme porteur du projet se charge directement de toutes les dépenses liées à la mise en place des activités.*

## Art. 8 - PHASE PRÉPARATOIRE



Les candidats sélectionnés devront obligatoirement participer à la **réunion de formation pédagogique-interculturelle**, d'une durée totale de 3 heures qui sera composée de deux parties:

1. Un moment de préparation pré-départ durant lequel seront fournies les informations pratiques, aux niveaux contractuel et logistique,
2. Une seconde partie dédiée à des activités et des ateliers d'éducation non formelle relative aux thèmes de l'interculturalité et à l'échange sur les doutes, craintes et attentes de la part des participants.

En ce qui concerne la formation linguistique, celle-ci sera effectuée à travers l'utilisation de la plateforme européenne [Online Linguistic Support](#).

**La participation active aux activités préparatoires est obligatoire.**

## Art. 9 – MISE EN PLACE DU STAGE

La mise en place des stages interviendra à titre indicatif entre le **02/05/2021 et le 22/06/2021 (37 jours)**. La pleine disponibilité du candidat pour commencer le stage durant la période indiquée est exigée ainsi que pour la durée globale du projet. L'impossibilité de se conformer au calendrier du projet peut entraîner la déchéance de la qualité de bénéficiaire de la bourse.

La mise en place du stage pourra faire l'objet d'éventuelles contraintes entraînées par des modifications relatives à la législation en matière de stage qui pourraient intervenir suite à la publication de l'appel à candidature.

La mise en place du stage et l'octroi de la bourse d'études correspondante pour les citoyens extracommunautaires sont conditionnées à la subsistance des conditions légales pour pouvoir séjourner en France et dans le pays de séjour prévu à l'étranger pour toute la durée du stage, conformément aux lois en vigueur en France et dans l'Etat d'accueil.

Les stages seront constamment réévalués par l'équipe du projet, dans l'objectif de détecter d'éventuels manquements dans le déroulement de ceux-ci, signalés par les entreprises ou par les stagiaires.

La pleine collaboration des stagiaires avec l'équipe du projet et une réponse prompte en cas de demandes d'informations ou de documents nécessaires au déroulement des activités sont exigées.

## Art. 10 CALENDRIER DU PROJET

ACTIVITÉS	DATES
Echéance envoi candidature (art. 2)	29/01/2021 à 18:00
Entretiens de sélection (art.5)	10-11/02/2021
Publication des gagnants	12/02/2021
Activités préparatoires (art. 7)	10 jours avant le départ
Stage à l'étranger	indicatif 02/05/2021- 22/06/2021 (37 jours)

## Art. 11 - PAYS DE DESTINATION

Le pays de destination de chaque participant sera défini par l'organisme porteur du projet selon le secteur de formation, le cv et les compétences de ce dernier identifiées lors de l'analyse de motivation.

Vous trouverez ci-dessous les formations éligibles aux appels à candidature et les destinations associées pour le stage à l'étranger. L'organisme porteur du projet se réserve le droit de changer la destination à l'étranger selon ses besoins.

PROFIL	PAYS DE DESTINATION
Bac Pro Mode	ESPAGNE  ITALIE  POLOGNE
Bac Pro Accueil	
Bac Pro Commerce	
Bac Pro Vente	
Bac Pro Gestion Administration	
Bac Pro Nautisme	
Bac Pro Métiers du Cuir	
Bac Pro Plasturgie	

Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment	
Bac Pro Etude du Bâtiment (Assistant Architecte)	
Bac Pro Etude du Bâtiment (Economiste)	
Bac Pro Etude Réalisation Agencement	
Bac Pro Menuisier Agencement	
Bac Pro Métiers Electrotechnique et Environnements Connectés	
Bac Pro Transport	
Bac Pro Logistique	

L'entreprise qui accueillera le participant en stage sera identifiée par les organismes de coordination en collaboration avec les partenaires étrangers sur la base des informations contenues dans l'Application Form (Formulaire de candidature) (voir art. 3) et des informations fournies durant la phase d'entretien.

Le stage proposé tiendra compte également du niveau de maîtrise de la langue anglaise ou celle du pays de destination; des aspirations professionnelles du candidat évaluées au même titre que ses compétences technico-professionnelles et transversales, compatibles avec les offres de stage disponibles à cette période et identifiées par l'organisme d'accueil.

## Art. 12- EVALUATION FINALE

Au terme du projet, il sera demandé de participer à une rencontre qui consistera en un moment de partage collectif et d'évaluation du projet, sur ses aspects organisationnels et de formation. A cette occasion, il sera également demandé aux participants de remplir un questionnaire d'évaluation en ligne. La rencontre d'évaluation fait partie intégrante du projet, ainsi la participation des bénéficiaires y est obligatoire.

La période effectuée à l'étranger constituera des crédits de formation qui seront reconnus aux fins de l'obtention de qualifications, à la fin du parcours de mobilité, au même titre qu'un parcours d'alternance école-entreprise.

Par conséquent les participants seront exemptés à leur retour en France des heures effectuées à l'étranger.

### Art. 13 - RESPONSABILITE

L'organisme porteur du projet ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'un quelconque engagement ou responsabilité de nature contractuelle ou extracontractuelle qui, à quelque titre qu'il soit, pourrait dériver de la réalisation- ou du manquement à la réalisation- d'activités relatives au présent appel à candidature.

### Art. 14 ECOLES/ ETABLISSEMENTS PARTICIPANT(E)S

Ci-dessous la liste des lycées/ établissements participants à l'offre et les formations admises pour chacun. Pourront candidater à l'offre les étudiants régulièrement inscrits dans ces lycées/établissements et suivant une formation correspondant à celles indiquées.

ECOLE/ETABLISSEMENT	VILLE	FILIÈRES ÉLIGIBLES
<b>Aristide Maillol</b>	Perpignan	Bac Pro Mode Bac Pro Accueil Bac Pro Commerce Bac Pro Vente Bac Pro Gestion Administration
<b>Rosa Luxemburg</b>	Canet-en-Roussillon	Bac Pro Nautisme Bac Pro Métiers du Cuir

		Bac Pro Plasturgie
<b>Alfred Sauvy</b>	Villelongue-dels-Monts	Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment Bac Pro Etude du Bâtiment (Assistant Architecte) Bac Pro Etude du Bâtiment (Economiste) Bac Pro Etude Réalisation Agencement Bac Pro Menuisier Agencement Bac Pro Métiers Electrotechnique et Environnements Connectés
<b>Déodat de Severac</b>	Céret	Bac Pro Transport Bac Pro Logistique

## Art. 15 INFORMATIONS

Pour toute éventuelle clarification il est possible de contacter:

<b>LYCÉE</b>	<b>RÉFÉRENT MOBILITÉ</b>	<b>CONTACT</b>
<b><i>Aristide Maillol</i></b>	<b><i>AUSSEIL Marie</i></b>	<b><i>marie.ausseil@ac-montpellier.fr</i></b>
<b><i>Rosa Luxemburg</i></b>	<b><i>CASTELLO Marie-José</i></b>	<b><i>nathalie.champin@ac-montpellier.fr</i></b>
<b><i>Alfred Sauvy</i></b>	<b><i>MUHAREM Céline</i></b>	<b><i>celine.muhareem@ac-montpellier.fr</i></b>
<b><i>Déodat de Séverac</i></b>	<b><i>HAMADI Saadia</i></b>	<b><i>saadia.hamadi@ac-montpellier.fr</i></b>